

## Chères Sandoliennes, chers Sandoliens

J'ai le plaisir de vous faire partager ce bulletin municipal qui se présente sous une nouvelle maquette.

Face à l'inflation et à la crise de l'énergie qui concernent le quotidien de chacun, les élus sont inquiets. Les communes sont particulièrement exposées à la hausse des prix de l'électricité, du gaz, des matériaux et des fournitures. La facture du gaz pourrait être trois à quatre fois supérieure à celle de 2022 à consommation équivalente. Pour maîtriser les dépenses énergétiques nous avons pris plusieurs décisions tel que la coupure nocturne de l'éclairage public, la rénovation énergétique de l'ancienne école, l'abaissement et la régulation des températures dans les bâtiments publics, il nous faut poursuivre dans cette voie.

Cette année, nous avons préservé le pouvoir d'achat des habitants en maintenant les taux d'imposition à leur niveau de 2020, en n'augmentant pas les tarifs de cantine, de garderie et de location des salles communales.

Devant un avenir incertain, il sera difficile d'établir le budget 2023, les dotations versées par l'Etat ne compenseront pas l'inflation et la hausse de la fiscalité doit être contenue c'est pourquoi, nous devons maîtriser les dépenses de fonctionnement si nous voulons conserver une capacité d'investissement pour financer de nouveaux projets.

Dans ce numéro vous prendrez connaissance de l'avancement du plan local d'urbanisme intercommunal pour lequel vous êtes nombreux à porter de l'intérêt, ce document dessine l'aménagement de notre territoire pour les décennies à venir. Vous découvrirez également une action communale en faveur de la biodiversité. Les territoires ruraux se doivent de gérer les espaces naturels pour lutter contre le réchauffement climatique.

Au cours du deuxième semestre la vie associative a été riche en manifestations festives et culturelles, lesquelles, ont attiré un public nombreux et conquis. Je remercie les responsables et bénévoles qui ont organisé ces animations de qualité pour toutes les générations.

Après deux années d'absence le repas des Aînés est de retour, organisé par le CCAS, il se déroulera le samedi 10 décembre 2022 au foyer de Ceyran, musique et spectacle de danse viendront animer l'après-midi.

Je terminerai en vous souhaitant à tous de **joyeuses fêtes de fin d'année** avec une pensée particulière pour les personnes isolées ou malades.

**Pour la traditionnelle cérémonie des vœux, je vous donne rendez-vous le vendredi 20 janvier 2023 à 19 h 00 au Centre culturel.**

Directrice de publication :  
Martine Tyssandier

Comité de rédaction :  
Martine Tyssandier,  
Hervé Vialle, Isabelle Frosio,  
Jean-Henri Pallanche

Comité de relecture : Isabelle Frosio

Mise en page / impression :  
Imprimerie Decombat

Le Maire  
Martine TYSSANDIER

# RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le Sandolien de juin 2022 présentait le dossier de rénovation énergétique des bâtiments ancienne école - mairie.

Suite à l'appel à concurrence, la société Auvergne Energie Solution a été retenue comme mandataire de l'équipe de Maîtrise d'œuvre fin juin.

Dans un premier temps un diagnostic a été réalisé, et remis à la mi-septembre. Celui-ci a permis de définir avec le maximum de pertinence les travaux à réaliser. L'isolation apparaît bien évidemment essentielle avec en priorité les huisseries et le remplacement de la production de chaleur. L'isolation murale étant ensuite un facteur d'amélioration important.

Sur ces bases, la maîtrise d'œuvre a remis l'Avant Projet Sommaire le 22 octobre.

Trois solutions de sources énergétiques sont proposées : une alimentation classique en gaz avec chaudière à condensation, une pompe à chaleur air-eau haute température, une chaudière à granulés bois.

Le choix sera fait par le conseil municipal, lors de la validation de cet APS, avec les avis de l'Adhume, du Conseil Départemental et du maître d'œuvre. Ce choix est difficile car l'évolution, des prix, des ressources énergétiques ne peuvent que faire l'objet de simulations que l'avenir peut contredire.



## LOGEMENT COMMUNAL

L'équipe technique communale s'est affairée courant juin et au mois de juillet pour rénover l'intérieur du logement situé rue de Barquets. Les murs et plafonds ont été repeints. De nouveaux revêtements de sol ont été mis en place dans les chambres, la cuisine.

En parallèle des travaux ont été confiés à des entreprises, c'est ainsi que les ouvertures extérieures

et la VMC ont été remplacées contribuant à améliorer l'isolation de ce logement.

Avant la fin de l'année, un nouvel enduit sera appliqué sur les murs extérieurs.

Ces travaux permettent d'améliorer le confort de ce logement et de maintenir en bon état ce patrimoine communal.





## CONSEIL DES ENFANTS

Cette année encore l'élection du Conseil Municipal des Enfants était très attendue. Les élèves des classes du CP au CM2 ont voté les projets présentés par les enfants de CM1 et CM2. Depuis la mise en place des élections, nous pouvons nous satisfaire de l'évolution du fonctionnement de ces élections. Si auparavant, les enfants avaient tendance à voter par affinité pour leurs camarades, aujourd'hui, les votes se dirigent bien plus sur les projets que sur les personnes.

Les élus du CME de cette année 2022-2023 :

- Lucas YUFRIO et Antoine PAQUET en classe de CM1.
- Emie LACROIX, Candice RIVES, Charlotte GAIME, Emma DIAS, Louison POUDEROUX et Mya MIKLAS en classe de CM2.

Nous tenons à remercier toute l'équipe pédagogique ainsi que les ATSEM qui ont œuvré, comme toujours, à la préparation et au bon fonctionnement de ce moment qui devient l'incontournable en début d'année scolaire !



## LA BOÎTE À LIVRES

Née d'un projet imaginé par le conseil municipal des enfants la boîte à livres a été construite avec l'aide des résidents du foyer de Ceyran travaillant dans l'atelier bois. Ce travail collectif a reçu le soutien financier de la commune.

L'inauguration de la boîte à livres s'est déroulée jeudi 17 novembre à la salle culturelle, à l'invitation de Madame le Maire et de Madame la Directrice du Foyer de CEYRAN.

Par leur présence Messieurs Jean Marc BOYER Sénateur, Sylvain DURIN Conseiller régional représentant le Président de la Région Auvergne Rhône Alpes et Mme Martine BONY Conseillère départementale en charge du handicap, ont apporté leur soutien à cette manifestation.



Cette œuvre originale en forme de pomme a surpris l'auditoire qui n'a pas été avare d'applaudissements.

Elle sera installée devant la Médiathèque afin que chaque habitant qui le souhaite puisse y accéder. Elle témoigne d'une volonté de collaboration réussie entre la mairie, le conseil municipal des jeunes, la direction du foyer de Ceyran et les personnes en situation de handicap.

Madame le Maire a précisé que l'objectif de cette action particulière comme celui des nombreux partenariats partagés avec le foyer est de changer le regard sur le handicap, de valoriser les acteurs et d'agir en faveur de l'inclusion sociale.

# PLANTATION DE HAIES

Planter et préserver des arbres, végétaliser le domaine public, partout en France les communes montent des projets d'aménagement notamment dans les cités urbaines pour réduire les îlots de chaleur.

A Saint-Sandoux nous avons voté un programme de plantation de haies et d'arbres. Après un travail du sol pour casser les mottes, la plantation d'essences adaptées à la nature du sol et à l'altitude de notre

village sera réalisée dans le champ qui longe les bâtiments scolaires.

Ce linéaire bocager sera planté avec des espèces de provenance locale. Les bénéfices attendus sont d'installer une barrière contre les pesticides et les vents d'ouest, de créer un abri pour la biodiversité locale, de fournir un outil pédagogique pour les enfants et les Sandoliens.

## Mission Haies

Union des Forêts et des Haies  
Auvergne Rhône Alpes

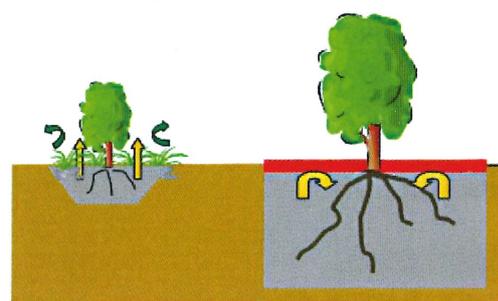
## PLANTER UNE HAIE : TRAVAIL DU SOL et PAILLAGE



### Importance du travail du sol et du

**PRELABLE** : Un travail du sol profond facilite un enracinement profond.

Le paillage limite le dessèchement (et donc les arrosages) et empêche l'herbe de pousser (or l'herbe est une grande concurrente du jeune arbre au niveau de l'eau).



Sans paillage, travail du sol peu profond

Paillage + travail du sol profond

**Un travail du sol profond**

=

**une garantie que la plantation  
poussera vite et bien.**

Pour aider à financer ce projet, une demande de subvention sera déposée avec l'aide de la Mission Haies auprès du département.

### **SEPTEMBRE, OCTOBRE : TRAVAIL DU SOL :**

Lorsqu'une clôture est déjà en place, commencer le travail du sol à environ 50-70 cm de la clôture (l'équivalent du passage d'une roue de tracteur).

- **Sous-solage-décompactage** : sur terrains compactés (bords de chemin, de bâtiments, terrains argileux), passer une sous-soleuse (un rang tous les 20 cm) ou un décompacteur. Cela va permettre de décompacter le sol sur plus de 60 cm de profondeur.
- **Un passage de rotovator** pour casser le tissu d'herbe.
- **Un labour** sur 1.5 (minimum) à 2 m de large. Attention ! Pour faciliter le travail de la dérouleuse de film plastique, il faut que les raies de labour soient versées vers le centre de la bande de terre travaillée.



1,5 m

**Ramener la terre vers le centre de la bande travaillée.**



- **2 à 3 passages de rotovator** : passer le rotovator lentement de façon à ce que la terre soit bien travaillée (pas de mottes, terre fine comme dans un jardin potager). C'est très important pour faciliter la pose du film plastique et pour la plantation (reprise des plants facilitée).
- **Oter les pierres de surface.**

**Alternative** : Pour les petits projets et dans les endroits non mécanisables, faire une tranchée au tractopelle ou à la pelleuse sur 60-80 cm de profond et 1 m de large minimum.



## FÊTES DE NOËL

Le traditionnel sapin a été installé devant la médiathèque, de nombreux enfants ont participé ravis à sa décoration.

Les illuminations de Noël sont au rendez-vous, dans le contexte de sobriété énergétique elles resteront allumées moins longtemps que les années précédentes.

Les enfants souhaitent organiser une marche aux flambeaux le samedi 10 décembre, petits et grands sont conviés à cette ballade nocturne dans les rues du village avec lanternes et lampions.

Un marché de Noël est attendu place Maismac le jeudi 15 décembre à partir de 16h30, une animation est prévue pour les plus jeunes avec la venue du Père Noël,

Une dégustation de friandises offerte par la municipalité avec une participation des parents fera le bonheur des petits.

## ASSAINISSEMENT CONTRÔLE DE CONFORMITÉ

Le conseil municipal a décidé l'instauration d'un contrôle de conformité obligatoire sur les réseaux d'assainissement collectifs. Ce contrôle sera effectué dans les cas suivants :

- Pour toute demande de permis de construire qui nécessite un raccordement
- Pour toute demande de travaux portant sur des aménagements de logement entraînant des modifications sur les équipements
- Pour tout changement de propriétaire, le vendeur aura l'obligation de fournir un certificat de conformité.

Le prestataire choisi pour effectuer les contrôles est la société SUEZ EAU France, le coût de l'intervention est de 165 euros hors taxe à la charge du propriétaire.

## RAPPEL CONCERNANT LES DEMANDES DE CARTES D'IDENTITÉ OU DE PASSEPORT

La commune de Saint-Sandoux ne gère plus les demandes de passeport et de cartes d'identité depuis 2017.

Pour toute demande de création ou de renouvellement de passeport et de cartes d'identité, il convient de s'adresser à une commune équipée d'une Station Biométrique.



Il faut effectuer une pré-demande sur le site de l'ANTS : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

**La commune des Martres de Veyre**  
**<http://www.mairie-lesmartresdeveyre.fr>**  
**ou 04 73 39 90 75 vous accueille,**  
**après prise de rendez-vous :**

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h30
- Mercredi : de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 19h00.

# TRAVAUX AU CIMETIÈRE



Par l'intermédiaire de Mond'Arverne la Mairie a été mise en contact avec l'Association Solidarité, Emploi Vic le Comte et ses Environs (ASEVE).

Cette association a pour but l'insertion par l'activité économique de personnes ayant subi des accidents de la vie (perte d'emploi, séparation, accidents du travail, décrochage de l'activité professionnelle, etc.). Elle accompagne les demandeurs dans leur réinsertion professionnelle dans les domaines de la formation professionnelle, de la santé, du logement, financier, etc. Elle n'est pas en charge de l'insertion des repris de justice, qui est gérée par d'autres associations.

La section "Bâtiment" de cette association est intervenue auprès de notre commune, afin d'effectuer des travaux de réfection au cimetière, en particulier la consolidation du Monument aux Morts et le ragréage des murs intérieurs et extérieurs.

Une équipe de huit personnes a été mandatée du 28 au 30 juin et du 4 au 6 juillet 2022 pour deux fois 26 heures de travail.

Les travaux, de bonne qualité, ont été effectués dans les temps et dans une très bonne ambiance.

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022

La journée nationale de commémoration de la victoire et de la paix s'est déroulée en présence de nombreux habitants. Le cortège était accompagné par la formation musicale la BAND'ANA63. Des enfants de la commune ont participé au dépôt de gerbe et à l'hommage rendu à tous les « Morts pour la France ».

Il est important que les jeunes générations honorent également la mémoire d'un million quatre cent mille soldats tombés au champ d'honneur.





© Henri Derus

## GERGOVIE : L'HISTOIRE SUR UN PLATEAU

Récemment classé au **patrimoine pittoresque et historique**, le plateau de Gergovie et son fameux Musée Archéologique de la Bataille sont aujourd'hui des sites incontournables dans le paysage touristique régional. Magnifique belvédère **sur les paysages auvergnats**, le plateau offre avant tout un cadre naturel propice à la balade, avec ses points de vue sur le Massif du Sancy, la Chaîne des Puys et les monts du Livradois-Forez.

Mais en arpentant les sentiers, les vestiges de la cité arverne de Gergovie se dévoilent et les fouilles archéologiques menées chaque année révèlent peu à peu l'histoire de ce haut lieu de l'antiquité. Cette histoire, c'est celle de la célèbre **Bataille qui opposa Vercingétorix à Jules César en 52 avant J-C.**

**Avec plus de 40 000 visiteurs accueillis en 2022**, et près de 100 000 depuis son ouverture en octobre 2019, le musée Archéologique de la Bataille retrace cet emblématique épisode de l'Histoire de France à travers **un parcours vivant, interactif et accessible à toute la famille**. En plus de sa programmation annuelle - fêtes gauloises, activités, visites et animations -, le musée présente son exposition temporaire « César à Gergovie » jusqu'en septembre 2023.

**Fermeture annuelle du musée entre le 03 janvier et le 03 février 2023.**

**Plus d'informations : [musee-gergovie.fr](http://musee-gergovie.fr)**

# NOS AGENTS MUNICIPAUX

## LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

**Fabienne** nous fait bénéficier de ses compétences, à ce poste essentiel, de son expérience depuis maintenant 14 ans, elle avait tenu la même fonction au préalable à la mairie de Manzat.

Sa polyvalence est exemplaire, présente toute la semaine les sollicitations sont nombreuses et variées.

Dans les petites communes la tâche d'une secrétaire de Mairie est essentielle, elle doit apporter des réponses à des sollicitations multiples.

Elle répond aux demandes des administrés qui vont de la réservation de salles, à l'établissement de documents administratifs divers et variés. Les relations avec les services de l'état, de la communauté de communes, du département, de la région sont quotidiennes et là aussi sur des sujets divers.

Les réglementations ne cessent d'évoluer et surtout de croître, nous pouvons personnellement nous en rendre compte individuellement. Pour une mairie il faut appliquer un coefficient multiplicateur !

La liste des tâches est longue : la rédaction des actes d'état civil, des délibérations, des arrêtés municipaux, la préparation des conseil municipaux, les demandes liées à l'urbanisme, le suivi des ressources humaines avec notamment l'établissement des salaires. Son implication au niveau financier est essentielle avec le suivi des comptes et cette année, par exemple, les incidences de la modification de la structure comptable qui est imposée.

Les appels téléphoniques, les courriels, les courriers officiels, les facturations, les demandes d'aides pour les investissements, etc... font également partie de son quotidien.

**Sylvie** est arrivée en renfort depuis août 2021, elle gère les taches relatives à l'urbanisme et à l'école.

Pour des démarches administratives relatives à l'Etat Civil, n'hésitez pas à contacter la mairie au préalable, par mail de préférence, ce qui permettra à la secrétaire de préparer votre dossier et limiter vos déplacements.



04 73 39 31 89  
st.sandoux.mairie@orange.fr  
Lundi 14h-18h  
Mardi 10h-12h  
Mercredi 18h-20h  
Jeudi 14h-17h  
Vendredi 10h-12h

## L'ENTRETIEN DES LOCAUX

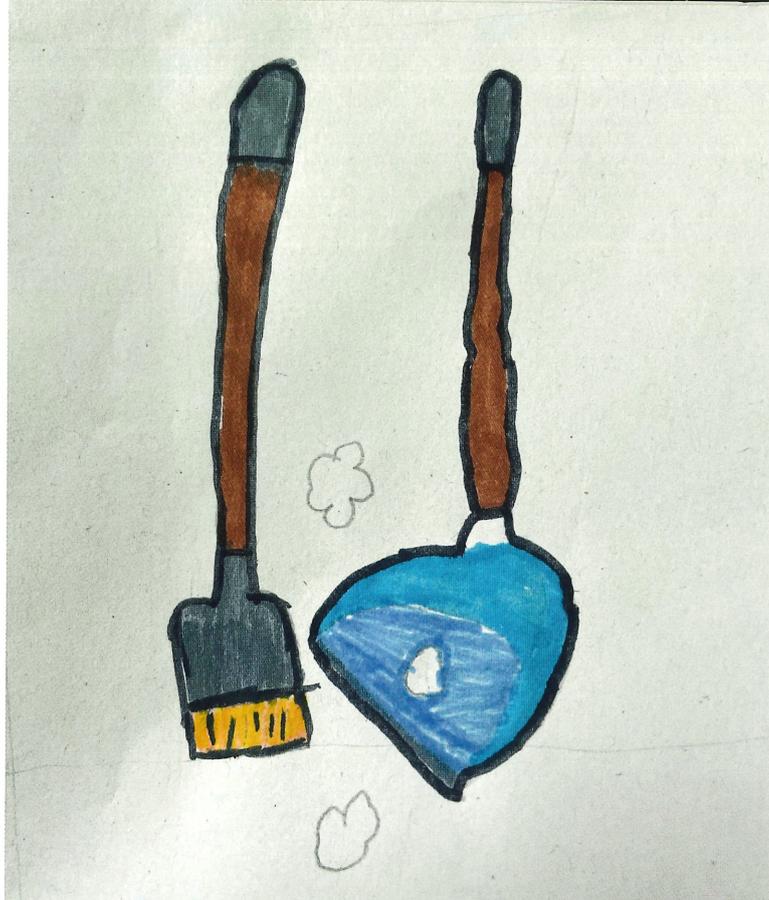
Cette mission est assurée depuis 1994 dans notre commune par **Noëlle**.

Née à St Sandoux elle a une parfaite connaissance de tous les locaux municipaux. Elle s'occupe de tous les bâtiments municipaux : Ecole- Médiathèque – Mairie – Centre Culturel etc ....

Ce poste exige une évolution permanente des compétences. En effet l'évolution des réglementations nécessite des connaissances accrues et une grande vigilance.

Noëlle l'a parfaitement intégré. Elle a occupé le poste d'agent de prévention, de nombreuses années au sein des services municipaux.

Noëlle a vu une évolution positive des enfants quant au respect de son travail. Les enfants sont de plus attentifs au tri des déchets, et s'appliquent à ranger leurs affaires.



## VOTRE MÉDIATHÈQUE À SAINT-SANDOUX

La Médiathèque se situe à côté de la mairie dans les locaux de l'ancienne école. Elle est ouverte les Mercredis et Samedis de 10h à 12h.

L'inscription est gratuite et donne accès à toutes les médiathèques du réseau et au site pour faire des réservations ou suggestions.

Le fond documentaire est renouvelé 3 fois par an par la bibliothèque départementale (150 ouvrages).

De plus les bénévoles vous proposent des animations régulièrement : raconté-tapis, lecture à haute voix, écriture d'histoire.....

La médiathèque dispose d'un coin lecture adapté aux petits comme aux grands. Ils sont cinq bénévoles à vous accueillir durant les horaires d'ouverture.

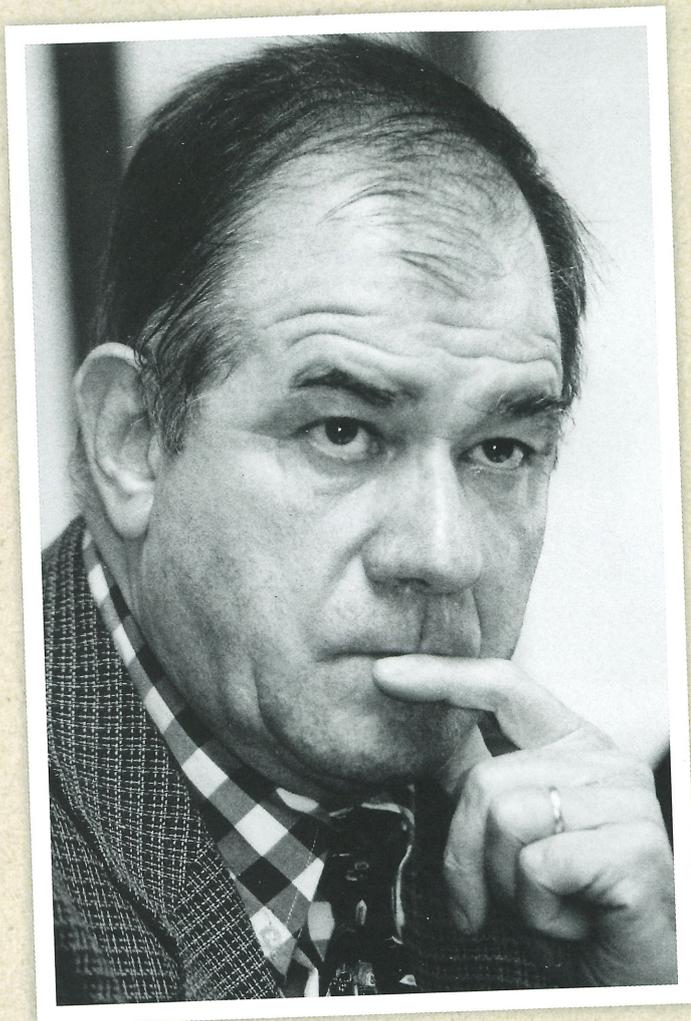
Pour un accueil optimum ils sont à la recherche de bonnes volontés pour aider à assurer le bon fonctionnement de la bibliothèque du village.

Horaire d'ouverture

Mercredi et Samedi : 10h- 12h

On vous attend...





**J**ean-Marc JUILHARD est né à Saint-Sandoux le 05 février 1940. Son père, Marc JUILHARD appartient à ce village depuis plusieurs générations ; sa maman Fernande CREGUT est originaire de Montmie, commune du Chambon/lac.

Il fréquente l'école libre de St-Sandoux, le collège St Joseph de Saint Saturnin puis le Lycée agricole de Neuvic d'Ussel. Sa route est tracée, il sera arboriculteur comme son père (pommes, cerises, nectarines) et asperges.

En 1960, appel sous les drapeaux. Il part directement en Algérie, au camp du Lido à Fort de L'eau (centre d'instruction de l'arme blindée de la Cavalerie d'Alger). Après les classes traditionnelles, il sera nommé brigadier puis maréchal des logis, instructeur pour les nouvelles recrues. Il participera au maintien de l'ordre à Alger.

Après 26 mois sous les drapeaux, ce sera le retour en avril 1962. Au mois d'août, il épouse Liliane SIMMER, 2 enfants naîtront : Franck en 1965 et Anne en 1968. Il est aujourd'hui grand-père de Paul (26 ans), Lorraine (24 ans), Blaise (23 ans) et Cyprien (21 ans).

## RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES

- De 1965 à 1970, Membre, Secrétaire puis Président du Centre technique Agricole Fruits d'Auvergne.
- En 1980, Membre de l'Union des Producteurs de Fruits d'Auvergne puis Président.
- Membre et Vice-Président du Groupement de Producteurs de pommes Rhône-Alpes Auvergne, situé à Valence puis à Nîmes.
- De 1990 à 2002, Président de la CCMSA (couverture sociale de l'Agriculture ; 2<sup>ème</sup> régime français). Préparation de la CCMSA Auvergne regroupant les 4 départements.
- De 1995 à 2002, Administrateur des Caisses Centrales à Paris, Vice-Président de 1997 à 2000.
- Membre du Bureau de la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme.

## RESPONSABILITÉS PUBLIQUES

### MAIRIE

- Maire de St-Sandoux de 1971 à 1998 et 1<sup>er</sup> adjoint de 1998 à 2008.
- Principaux projets réalisés : Voiries, bâtiments communaux, station d'épuration, installation du vol libre.
- Réalisation la plus importante : La structure pour handicapés « Foyer de Ceyran ». Foyer occupationnel et Centre d'aide par le travail, actuellement ESAT (établissement et service d'aide par le travail). Ce projet a été créé et défendu par le Conseiller Général qu'il était. La commune le réalisera et en sera propriétaire de 1995 à 2010 ; elle le vendra au CAPPa en 2010.

# D'UN ENFANT DU VILLAGE

- Participation forte à la préparation et aux agréments pour le FAM (foyer d'accueil médicalisé) qui ouvrira ses portes, fin septembre 2014.
- Pour ces structures, le nombre d'usagers sera de 147. Le nombre d'emplois Induits sera de 80 ETP.

## CONSEIL GÉNÉRAL ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Conseiller général de St Amant- Tallende de 1987 à 2008 et Vice-Président du Conseil Général, chargé des Affaires sociales et du SDIS de 1992 à 1998, avec notamment les réalisations suivantes.
- 1<sup>er</sup> Président du SDIS à sa création en 1997 (Service d'incendie et de secours).
- Création du Sivom (Syndicat intercommunal à vocation multiple), social avec la gestion du maintien à domicile, le portage des repas, la permanence « emploi-formation », Equipe verte (Rmistes).
- Président du SIVOM d'Aydat, des Puy et Vallées à vocation économique et touristique où ont été valorisés 3 points forts touristiques. Ces 2 structures deviendront la Communauté de communes « les Cheires » dont il a été le président fondateur de 2000 à 2008.

Principales réalisations : Création de la base nautique d'Aydat, du complexe nordique de Pessade, du Centre culturel de St Saturnin et de la Maison de la Monne à Olloix.

## SÉNAT

- Sénateur du Puy-de-Dôme de 2001 à 2011.
- Secrétaire de la Commission des Affaires Sociales du Sénat à partir de 2001.
- Rapporteur de la Protection Sociale Agricole dont rapport et vote de la RCO (Retraite complémentaire obligatoire).
- Auteur de plusieurs rapports, notamment sur la démographie médicale.

- ▶ « Offre de soins. Comment réduire la fracture territoriale ? ». Suivi d'une mission interministérielle sur les facteurs de réussite des Maisons de Santé. (Ministère de la Santé et des Sports ; Ministère du Travail ; Secrétariat d'Etat chargé de la Politique de la Ville ; Ministère de l'Ecologie ; Secrétariat d'Etat à l'Aménagement du territoire).
- ▶ *Briser la loi du silence* : maltraitance envers les personnes handicapées en milieu rural.
- ▶ *Développer une offre innovante* : accueil des jeunes enfants
- ▶ *L'intelligence territoriale en action* : énergies renouvelables et développement local.



# AVANCEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Après l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui a fixé les orientations en matière de développement du territoire, de politique locale de l'habitat et d'aménagement de l'espace, le PLUI doit traduire l'ensemble de ces orientations au travers de documents juridiques notamment le plan de zonage et le règlement.

Le PLUI couvre l'intégralité du territoire communautaire soit vingt-sept communes, il définit le plan de zonage en zones urbaines, zones à urbaniser, zones agricoles et zones naturelles, et il élabore une réglementation harmonisée à l'échelle intercommunale.

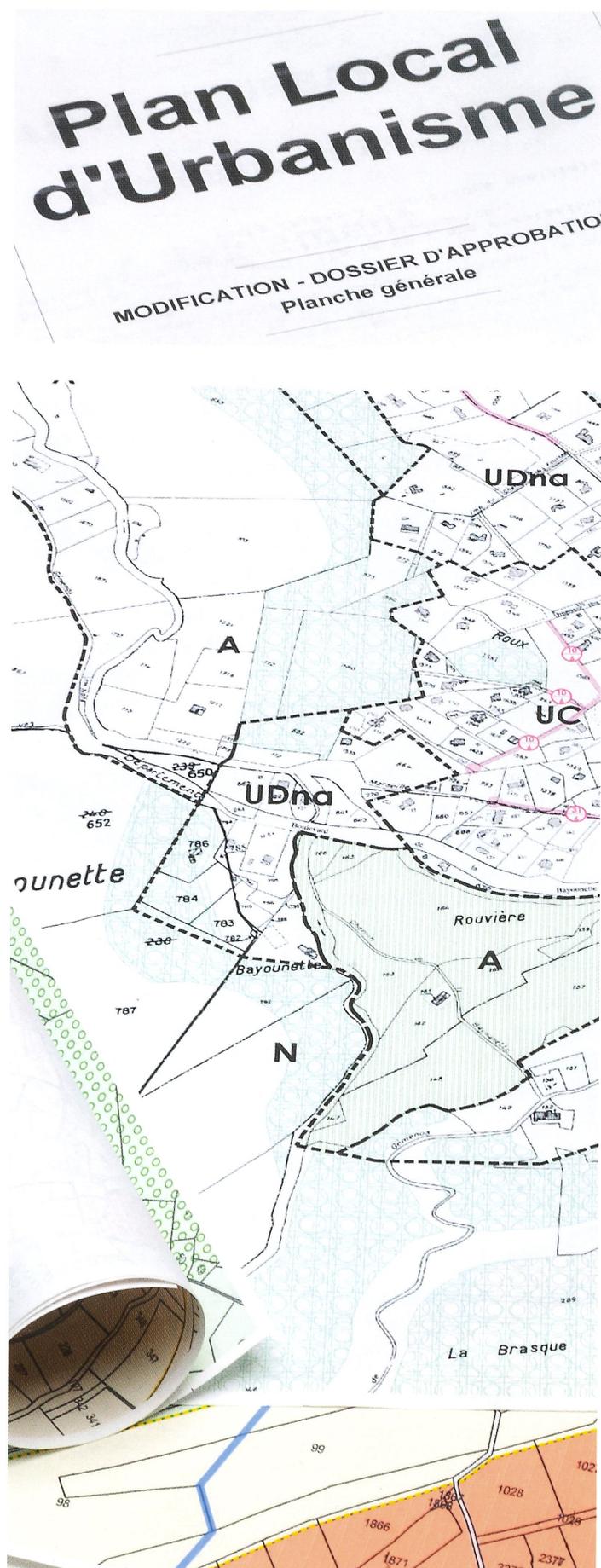
Il s'inscrit dans un cadre légal contraint, de nombreux textes législatifs et réglementaires fixent des objectifs de réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles, ainsi la loi Climat et résilience de 2021 impose le Zéro Artificialisation Nette des sols d'ici 2050 cet objectif qui s'applique sans différenciation des territoires ruraux et urbains rend la tâche ardue pour les élus, elle conduit à une réduction des surfaces constructibles jusqu'au ZAN en 2050.

Le PLUI prend en compte les enjeux environnementaux, favorise le développement économique et touristique. Les élus de Saint-Sandoux ont souhaité que l'on mette l'accent sur la mobilité avec la mise en place de moyens de transport en commun.

Actuellement la phase en cours est celle de la rédaction du règlement ce document, précise les règles d'urbanisme qui doivent être appliquées en fonction des zones identifiées, il fixe les différentes règles de constructibilité, comme la nature, les formes, les hauteurs et les modes d'implantation des constructions, il prend en compte les enjeux du dérèglement climatique.

L'étape suivante sera la présentation du projet aux partenaires institutionnels, notamment à la Chambre d'agriculture puis aux administrés. Suivra l'enquête publique en principe planifiée sur le premier semestre 2023 et au cours de laquelle les habitants sont invités à donner leur avis, poser des questions. A l'issue de l'enquête publique le commissaire enquêteur rendra un rapport. L'approbation définitive du PLUI aura vraisemblablement lieu au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2023.

**Pour des informations sur le PLUI, vous pouvez consulter le site internet de la commune.**



# L'ASSOCIATION SANDO VITA GYM EN PLEINE FORME

La saison 2022 2023 a bien commencé pour l'association Sando Vita Gym et le bilan de ce début d'année est très positif : c'est plus de 30 adhérents qui participent chaque mardi soir aux cours animés par notre coach Charlotte Joal diplômée...

Renforcement musculaire, stretching et initiation au pilates sont proposés toujours dans la bonne humeur et convivialité. Ces moments de partage et d'échange se prolongent tout au long de l'année autour d'une galette des rois, de quelques crêpes et lors du repas de fin d'année.



Les membres de l'association remercient l'équipe municipale pour son soutien et pour la mise à disposition des salles et souhaitent à tous les Sandoliens de joyeuses fêtes de fin d'année.

Pour être informé de toute l'actualité de ma ville

je télécharge son application !

Pour cela, rien de plus simple !

Je télécharge l'appli ComMaVille (disponible sur l'App-store ou Google Play)



Je recherche la ville de mon choix en rentrant son nom ou son code postal



Je suis informé !



Avec ComMaVille Saint-Sandoux, en 1 clic, j'accède à l'ensemble des informations de ma ville, sans publicité parasite. Consulter ComMaVille est aussi simple que de lire un SMS !

A très vite sur ComMaVille !



# LE VIDE GRENIER DU VIEUX MAISMAC

Il s'est déroulé le 4 septembre dernier et a animé le centre du bourg. Une quarantaine d'exposants avaient déployé leurs étales place des Forts, rue de l'arbre Blanc et place de l'Eglise.

Cette manifestation a une nouvelle fois permis à de nombreux visiteurs de chiner mais aussi d'échanger, de bavarder.

Le beau temps était de la partie et ainsi contribué à succès de ce vide grenier qui reste un rendez-vous incontournable très prisé par les amateurs à la recherche d'objets parfois surprenants

Les organisateurs remercient chaleureusement les bénévoles qui ont œuvré pour la mise en place (marquage des emplacements, accueil des exposants et buvette).



## JOURNÉES DU PATRIMOINE DES 17, 18, 24 ET 25 SEPTEMBRE 2022



Cette année les journées du Patrimoine étaient consacrées à l'école d'autrefois à Saint-Sandoux.

Les éléments de cet événement s'articulaient de la façon suivante :

### UN VERNISSAGE LE VENDREDI 16 SEPTEMBRE :

Les élus, les membres de l'association du Patrimoine, le corps enseignant, les présidents des associations, des représentants du CAPPa, les employés communaux, étaient à cette avant-première.

## LES JOURNÉES PUBLIQUES DU PATRIMOINE LES SAMEDIS 17 ET 24 ET LES DIMANCHES 18 ET 25 SEPTEMBRE :



Une exposition de photographies anciennes a attiré beaucoup de Sandoliens qui ont pu passer de longs moments à reconnaître leurs ancêtres, leurs parents, leurs camarades de classe ou tout simplement des figures du village.

De nombreux objets scolaires (plumiers, porteplumes, tableau noir, bancs et tables de bois, etc.) étaient exposés.

Des documents rédigés par les élèves ont également présentés (cahiers, journal de classe), et nombre de visiteurs qui n'ont pas connu cette époque, ont été frappés par la qualité des pages d'écriture à la plume.

Des visites des anciennes écoles (privée et de la République) ont été suivies par une nombreuse assistance, malgré le temps parfois maussade.

Un diaporama de photographies des écoles et des commentaires de Madame Maurin, directrice de l'école laïque pendant une vingtaine d'années a été également très apprécié.

La fréquentation à ces journées a été la suivante :

- Samedi 17 : 48.
- Dimanche 18 : 71.
- Samedi 24 : 47.
- Dimanche 25 : 69.

Soit un peu plus de 230 personnes.

### VISITES PRIVÉES :

Une série de visites a été organisée, les mardi 20 et vendredi 23, pour les écoliers (CP, CE1, CE2, CM1, CM2) de Saint-Sandoux en collaboration étroite avec la directrice et les enseignantes.

Le vendredi 23, à la demande de l'EPHAD d'Aulnat, une visite pour une douzaine de résidents était planifiée. Cette dernière s'est terminée par une rencontre avec la Présidente du Cercle de l'Amitié. Des liens ont ainsi été créés et des relations établies pour le futur.

Ces visites privées représentent une cinquantaine de visiteurs supplémentaire.

Ces journées ont donc rassemblé près de 300 visiteurs, ce qui est un succès certain.

**Merci aux membres de l'association du Patrimoine, aux employés communaux et aux nombreux bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces journées.**

# « LES CHEVILLES DE LA DÉCOUVERTE »

Les chevilles de la découverte ont proposé, le 25 novembre, une conférence de Nancy URRHAMMER sur le thème de la génétique.

La conférencière nous a entraîné en début de son exposé dans un survol des bases de l'hérédité et l'historique de l'ADN. Quelques exemples ont permis d'appréhender l'apport des analyses génétiques dans le diagnostic des maladies et l'estimation des «risques à tomber malade».

Nancy URRHAMMER a abordé les incidences du « plan France médecine génomique 2025 » qui vise à faire évoluer la façon de diagnostiquer, prévenir, et soigner les patients. Le séquençage en routine du génome va permettre aux patients une prise en charge diagnostique et thérapeutique plus personnalisée.

Toutes ces techniques nécessitent des protocoles extrêmement stricts pour analyser les très nombreuses données. Les offres « grand public »



de certaines structures, pour révéler nos origines, répondent-elles à tous les critères ?

Cette soirée fut également l'occasion d'aborder, très rapidement, la visite effectuée début septembre dans le cœur de l'EPR à Flamanville, juste avant le début des essais impliquant une interdiction définitive d'accès.

## INCERTITUDES ÉNERGÉTIQUES ET INQUIÉTUDE BUDGÉTAIRE

Les fournisseurs et distributeurs d'énergie alertent les collectivités territoriales sur la hausse conséquente du prix de l'énergie.

La commune de Saint-Sandoux adhère à deux groupements d'achat :

- Gaz : Conseil départemental
- Electricité : Territoires d'énergie (ex SIEG)

Lors de réunions d'information organisées par ces groupements, il a été conseillé aux communes de prévoir un budget énergie multiplié par 4.

A partir des données budgétaires actuelles de la commune à savoir :

Recettes de fonctionnement : 600 000 euros

Dépenses de fonctionnement : 500 000 euros dont 35 000 euros pour l'énergie

Il faudrait prévoir un budget énergie pour l'avenir de  $35\,000 \times 4 = 140\,000$  euros soit 105 000 euros d'augmentation.

Dans ce schéma l'excédent de fonctionnement que nous réalisons l'an passé est totalement absorbé par la hausse du prix de l'énergie. Que faire ? vos élus doivent trouver la moins mauvaise solution.

Cette projection a été présentée au conseil municipal du 17 novembre 2022.